

Formation financée par l'Agence Régionale de Santé Île-de-France, déployée par le Codes93

**« CONCEVOIR ET ANIMER DES ACTIONS COLLECTIVES
DE RENFORCEMENT DES COMPETENCES PSYCHOSOCIALES POUR
FAVORISER SANTE, BIEN-ETRE »**

Session de formation de 2 jours, en distanciel via « Zoom »

Session 1 : 13 et 14 avril 2023

Session 2 : 15 et 16 juin 2023

Objectif de formation : Concevoir et animer des actions collectives de renforcement des compétences psychosociales pour favoriser santé, bien-être, en Ile-de-France.

Objectifs pédagogiques : *la formation vise l'acquisition de capacités chez les personnes investies - acquisitions de savoirs, savoir-faire, savoir-être*

- Expliquer le concept de « compétences psychosociales »
- Etablir des liens entre compétences psychosociales - santé, bien-être
- Identifier des modalités d'intervention « efficaces » de renforcement des compétences psychosociales
- Expliquer les caractéristiques de l'animation, l'animateur d'actions collectives de renforcement des compétences psychosociales
- Resituer l'action dans une démarche projet
- Expliquer la « démarche éducative »
- Expliquer « techniques » et « outils » pédagogiques - les critères de choix
- Expliquer la structuration méthodologique d'une action : « déroulé pédagogique »
- Identifier des outils pour animer des actions collectives de renforcement des compétences psychosociales
- Transversal : échanger sur les pratiques – se projeter dans l'animation

Contenus, notamment :

- Les compétences psychosociales, dont :
 - Sociales, cognitives, affectives
 - Avoir conscience de soi – avoir de l'empathie pour les autres
 - Savoir communiquer efficacement – être habile dans ses relations interpersonnelles
 - Savoir réguler son stress – savoir réguler ses émotions
 - Savoir résoudre les problèmes – savoir prendre des décisions
 - Avoir une pensée critique – avoir une pensée créative
- Document de référence - Santé publique France, les compétences psychosociales : *un référentiel pour un déploiement auprès des enfants et des jeunes, Synthèse de l'état des connaissances scientifiques et théoriques réalisé en 2021, février 2022*
- L'animation - l'animateur d'actions collectives de renforcement des compétences psychosociales : démarche éducative, posture, principes d'action
- Structuration des actions sous forme de « déroulé pédagogique », avec des objectifs pédagogiques
- Des techniques et outils pour animer des actions collectives de renforcement des compétences psychosociales

Indications complémentaires : cette formation correspond à un niveau « de base » en lien avec le renforcement des compétences psychosociales pour favoriser santé, bien-être chez les populations auprès desquelles professionnels ou bénévoles souhaitent déployer des actions collectives.

Producteur : Codes 93 - Date d'actualisation du document : 18/01/2023

Codes93 = Organisme de formation enregistré sous le n° 11930739293

Le Codes 93 a reçu au titre de ses activités de formation la certification Qualiopi

A qui s'adresse cette formation ?

- **Personnes et structures concernées** : tout professionnel ou bénévole, en Ile-de-France, des secteurs sanitaire, social, médico-social, éducatif qui souhaite concevoir/animer des actions collectives de renforcement des compétences psychosociales
- **Prérequis (indispensables pour s'investir dans cette formation)** :
 - Vous concevez/animez ou vous souhaitez concevoir/animer des actions collectives de renforcement des compétences psychosociales pour favoriser santé, bien-être
 - Vous agissez sur le territoire de l'Ile-de-France
 - Cette formation en distanciel nécessite un prérequis technique : être doté d'un ordinateur, une connexion internet, une adresse mail, une caméra, un micro, des enceintes

Méthodes pédagogiques mobilisées :

- **Formation « inter¹ » en distanciel via « Zoom »**. Les codes d'accès seront communiqués par mail en amont de la session
- L'apprenant est au cœur de ses apprentissages, il en est pleinement acteur
- A partir des savoirs, savoir-faire, savoir-être des apprenants, nous avançons collectivement vers des objectifs partagés
- Démarche de co-construction tout au long de la formation
- Alternance de séquences en plénière et en sous-groupes de travail
- Les séquences expositives alternent avec les séquences interrogatives, de découverte, de démarche projet
- Supports mis à disposition des stagiaires : diaporama, références bibliographiques, documents, outils d'animation, sont travaillés tout au long de la formation et sont remis aux participants (en format numérique, en amont-pendant et/ou à l'issue de la formation)

Formateurs (concepteurs-animateurs-évaluateurs de la formation) :

- Mme Vanessa DEWALLERS, formatrice certifiée, 16 années d'expérience, spécialisée en promotion de la santé-éducation pour la santé, méthodologie de projets, démarche qualité, ingénieries de formation/pédagogique/d'évaluation, animation
- Mme Megan ROSSIGNOL, chargée de projets, issue d'une formation en management des organisations médicales et médico-sociales ; déploiement de projets en éducation pour la santé et animation d'interventions collectives de renforcement des compétences psychosociales et santé globale auprès de personnes en situation de vulnérabilité (jeunes en structures d'insertion, seniors en EHPAD, femmes en centres maternels...)

Référent administratif et financier :

- M. Laurent Bauer, Directeur du Codes93 - laurent.bauer@codes93.org

Prochaines dates 2023 :

- Session 1 : 13 et 14 avril 2023
- Session 2 : 15 et 16 juin 2023

Horaires et durée de la formation :

- 2 jours en distanciel via « Zoom »
- 9h30-12h30, 13h30-16h00
- Prévoir 30 minutes en amont de la session pour le formulaire à renseigner lors de l'inscription et 30 minutes à l'issue de la session pour renseigner le questionnaire d'auto-évaluation
- La formation est d'une durée totale de 12h00
- Il est impératif de s'investir tout au long des deux journées complètes car cette formation est structurée avec une progression pédagogique

¹ « Inter » : qui regroupe des personnes issues de structures différentes.

Modalités de suivi et d'évaluation :

- En amont, lors de l'inscription : validation des prérequis, diagnostic des situations de handicap et des besoins spécifiques
- A l'issue de la formation, évaluation sommative, via « google form », à l'écrit, individuelle et nominative : auto-évaluation de la satisfaction et du degré d'acquisition des capacités visées
- Emargement par demi-journée de formation : identification via le « chat du Zoom » en distanciel
- Attestation de participation remise (nécessité de s'investir à l'intégralité de la formation ET d'avoir renseigné le questionnaire d'évaluation à l'issue de la formation)

Modalités et délais d'accès/inscriptions :

- Pour vous inscrire, veuillez renseigner le formulaire d'inscription via le site du Codes93 <https://codes93.org/prochaines-formations/>
- Merci de procéder à votre inscription au plus tard 6 jours avant la date de la formation
- Vous recevrez une confirmation d'inscription au plus tard 5 jours avant la session de formation accompagnée des codes de connexion « Zoom »
- Si vous indiquez, au moment de votre inscription, des besoins d'aide et/ou d'aménagement alors le référent du Codes93 vous contactera individuellement (par mail et téléphone) pour élaborer ensemble des solutions et ainsi permettre l'accessibilité à la formation

Vous souhaitez des renseignements :

- Merci de contacter : Mme Vanessa Dewallers, formatrice Codes93

Par e-mail : vanessa.dewallers@codes93.org

- Vous pouvez également consulter le site web du Codes93 : www.codes93.org

Accessibilité :

Le Codes93, organisme de formation engagé dans une démarche qualité, met en œuvre les moyens pour favoriser l'accessibilité aux formations pour les personnes en situation de handicap et/ou nécessitant des aides, des aménagements :

- En amont de la formation, lors de l'inscription, le Codes93 permet l'identification des situations de handicap et des besoins spécifiques. En fonction des besoins diagnostiqués, le Codes93 réalise, en co-construction avec la personne et les partenaires, des recherches de solutions.
- Pendant la formation et lors de l'évaluation, le Codes93 est vigilant à l'accessibilité des locaux (pour les sessions en présentiel) ainsi que l'accessibilité pédagogique.

Inscrit dans un travail en réseau, si le Codes93 ne parvient pas à adapter l'offre de formation à la situation, alors la personne sera accompagnée vers des partenaires afin que des solutions soient élaborées.

Financement :

- L'action de formation est entièrement financée par l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France
- Elle est gratuite pour les personnes qui s'y investissent.